

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'insp	Date d'inspection	
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	2009832		Le 01 mai	Le 01 mai 2024	
Nom de l'établissement			Numéro de	e téléphone	
Les Flots			(506) 627-	4125	
Adresse			·		
300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Titre du post			poste	e	
Rachelle Roy Arseneau	Mentor en assurance de la qualité		la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Rè	eglement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	

Commentaires généraux

- -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- -Ratio est respecté durant la visite
- -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
- -Les jeux extérieurs se font à tous les jours, si les conditions météorologiques le permettent
- -Le dîner est servi durant les journées scolaires congé ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.
- -Durant la visite l'environnement de jeux extérieur est sécuritaire
- -Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité ajustée au niveau d'âge des enfants.
- -La zone de jeu extérieur offre aux enfants un espace de jeu sécuritaire offrant plus de 10% d'ombre
- Discussion auprès de la directrice de l'usage des annexes 11 -Formulaire de signalement de maladie possible ainsi que l'annexe 12 Formulaire de réintégration après exclusion et l'annexe 13 Avis de présence d'une maladie
- -Une lecture de l'annexe 14 « Rôle du parent, dans la gestion des maladies » sera fait pour valider que l'information qui s'y retrouve est également dans le manuel de l'exploitant
- Aucun produit nettoyant ne fut retrouvé à la portée des enfants durant la visite. Les produits toxiquesnettoyants étaient barrés sous clé.
- -Des projets en communs sont retrouvés dans le local, un jardin, des constructions de cabane, des projets d'art.

Observations : Les enfants ont mangé leurs collations et sont allés jouer dehors.					
original signé par Rachelle Roy Arseneau	Le 01 mai 2024				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date				

original signé par			
Alda Poirier	L	∟e 01 mai 2024	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date		